



**Union des Syndicats SUD du Groupe Safran**

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Mardi 05 juillet 2016,

## **Rencontre avec la direction ASL du mercredi 29 juin 2016**

Mercredi 29 Juin 2016, une délégation SUD a été reçue par la direction de la nouvelle entité Airbus Safran Launchers.

En préambule, il nous a été annoncé que les bureaux du siège se situeraient à partir du mois d'Octobre dans le 15ème arrondissement afin d'être proche des clients ESA et DGA.

### **Un état de la situation ASL nous a été détaillé par la direction depuis la phase 1.**

Mars 2016 a marqué la fin de la période transitoire pour les salariés de la phase 1 (180 salariés ex Airbus DS puis 8 salariés SAFRAN). Une négociation d'accords a eu lieu avec la DUP (Délégation Unique du Personnel) représentée essentiellement par la CFE/CGC, la CFDT, la CFTC et FO.

Il a été conclu une prolongation de la période transitoire jusqu'à fin 2016.

La majeure partie des accords appliqués sont issus d'Airbus DS, à une exception près, la mutuelle et la prévoyance. Effectivement, pour les 8 salariés SAFRAN ayant subi des mutations individuelles, cette situation ne permettait pas l'accès à la couverture sociale. Il a donc été décidé par la DUE (Décision Unilatérale de l'Employeur) de leur attribuer une couverture différente de celle dont ils bénéficiaient dans Safran. Selon la direction, sans son intervention, seule la convention collective aurait été applicable et moins favorable.

### **Pour la phase 2, la DUP (Délégation Unique du Personnel) disparaît.**

Tous les personnels embauchés à compter du 1er Juillet 2016 bénéficieront des accords en vigueur sur leur site d'affectation à l'exception de l'accord mutuelle et prévoyance. En effet, ils seront couverts par l'accord mis en place par la DUE (Délégation Unique de l'Employeur). L'ensemble de ces accords seront valables pour 15 mois (durée légale des négociations des accords ASL).

Il est à noter qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, la retraite supplémentaire pour les cadres (cotisée uniquement par l'employeur) issus de Safran disparaît.

### **Un autre exemple concernant les différences a été avancé par la Direction : l'accord handicap.**

Les engagements d'embauche ayant été éventuellement annoncés sous l'aire Herakles sont aujourd'hui caduques sous l'aire ASL à compter du 1er Juillet 2016.

La Direction ASL dit ne pas être tenue d'assumer ce qui a été promis auparavant.

A l'issue de ces débats, nous avons dénoncé la non-communication et publication des différents accords conclus lors de la phase 1.

Notre requête a été prise en compte par la Direction mais à ce jour rien ne nous est parvenu.

Par la suite nous avons exposé plusieurs sujets :

- Calendrier ASL
- Dégradation des conditions de travail
- Précarité
- Effectifs
- Accord Amiante
- Création SAFRAN CERAMIQUES
- Répression syndicale

Sur tous ces sujets, aucun débat n'a été engagé par la Direction. Elle a défini unilatéralement les trois premières dates du calendrier de NEGOS ASL : 5, 12 et 19 juillet.

En acceptant cette rencontre du 29 juin, notre priorité était bien entendu de dénoncer le climat dans lequel nous évoluions sous l'aire Herakles : 1 décès au poste de travail, 2 suicides et les innombrables dégâts collatéraux occasionnés par ces situations dramatiques.

Nous avons aussi évoqué la souffrance au travail (burn-out, dépression, etc.).

Aucune réaction palpable n'a pu nous encourager à espérer que la situation s'arrangerait à partir du 1er Juillet, date de naissance d'ASL.

## **Commentaires SUD.**

Nous avons volontairement insisté sur la situation déplorable dans laquelle la société se trouvait à ce jour, car il nous est insupportable et il nous paraît immoral de fonctionner dans l'avenir comme si la disparition de 3 de nos camarades était ordinaire et sans importance.

Nous sommes tous blessés au plus profond de nous et devons réagir avant que de futures et éventuelles disparitions deviennent banales.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle restructuration ne sera pas sans conséquences sur notre santé physique ou morale si nous ne levons pas la tête ensemble dans les prochains mois où devront être écrits les nouveaux accords de notre socle social.

Nous, SUD, dénonçons et dénoncerons toujours les injustices et agressions de tout genre infligées par la Direction affamée par l'argent et le pouvoir reléguant au second plan le respect de l'individu.



Sud Safran / Saint Médard  
05 57 20 79 00  
sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Sud Safran / Le Bouchet CRB  
01 64 99 10 01  
sud.sme.crb@numericable.fr

Sud Safran / Le Haillan  
05 57 20 86 14  
syndicat@sudmetaux33.com